

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2023

Présents :

Le Maire : Marion Anne-Marie.

Les élus : Chambon Marielle, Charre Christophe, Croze Régis, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Faure Jérôme.

Procurations : De Pattus Emile à Tallaron Nicolas.
De Riou Gaëtan à Charre Christophe.
De Murillon Arlette à Piteux Hubert-Marie.

Excusée : Saniel Mandy.

Séance ouverte à 18h30.

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 mars 2023 :

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

2- Vote du compte administratif commune 2022:

Vote à l'unanimité : 9 voix pour, le maire ne pouvant pas assister au vote s'était retiré de la délibération.

3- Vote du compte administratif commerce 2022:

Vote à l'unanimité : 9 voix pour, le maire ne pouvant pas assister au vote s'était retiré de la délibération.

4- Vote budget 2023 commune :

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

5- Vote budget 2023 commerce :

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

Projets 2023 :

Un budget de 40 000€ pour travaux, voirie, est affecté à la section investissement. Les élus de la commune priorisent la fin des travaux du commerce et l'agrandissement de la base départementale.

Une première tranche de travaux de cet agrandissement devrait débuter cette année 2023 avec un investissement de 400 000€ du département. Ces investissements sont un gage de maintien à Borée de notre base départementale et donc des emplois. Les élus comme les habitants connaissent l'importance de ce service public indispensable à la fois au maintien des populations rurales dans les zones de moyenne montagne et aux nombreux visiteurs de notre belle contrée.

La commune participe à ce projet avec une aide foncière et certains aménagements en cours et à venir, assainissement, stationnement, plate forme de stockage matériaux et embellissement.

Les appartements du presbytère, ainsi que la salle au rez-de-chaussée seront rénovés prochainement. Un des appartements est toujours en location. L'étude, les devis commenceront en fin d'année 2023 pour des travaux qui devraient débuter durant l'hiver 2024.

5- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 :

La proposition de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2023 est soumise au vote :

Le conseil ne souhaite pas augmenter les taxes.

Vote à l'unanimité : 10 voix pour.

Divers :

Location de la salle de Lagas :

Il est précisé que la location se fait à la prestation qui se déroule très souvent sur le week-end, donc sur les 2 jours sans compter les préparatifs. Les tarifs déjà votés sont appliqués sur cette base :

- Gratuit pour les conférences ou animations associatives à caractère non lucratif.
- Particuliers (principal et secondaire) 150 € le week-end.
- Particuliers hors commune 250 € le week-end.
- Particuliers journée semaine hors jours fériés : 150 € la journée
- 50 € de chauffage en période hivernale.
- Forfait ménage 80 €.

Fin de la séance à 20h